Répartition des places aux concours PE 2014

Vous trouverez ci-dessous la répartition des places aux CRPE pour la session 2014.

Rappel: les épreuves d'admissibilité ont lieu les 29 et 30 avril.

Cette promotion sera celle des M2-PES de 2014-2015.

Postes au concours - évolution :

- postes au concours 2008 : 10 000 - postes au concours 2009 : 7 000 - postes au concours 2010 : 7 165 - postes au concours 2011 : 3 154 - postes au concours 2012 : 6 000 - Postes au concours 2013 : 8 600 8 500 - postes au concours 2014 anticipé : - postes au concours 2014 : **8 500**

Répartition des places aux Concours PE 2014

	Total	concours externes		2 nd concours internes		3ème concours
			spéciaux		spéciaux	
Aix-Mar <u>seille</u>	300					13
Amiens	280					10
Besançon	100				-	1
Bordeaux	270		13		2	12
Caen	135	128		4		3
Clermont-Ferrand	80	76				4
Corse	35	17	17			1
Créteil	1120			30		40
Dijon	190				er e	11
Grenoble	395	388				7
Guadeloupe	80	72		4		4
Guyane	155	100	3	42		10
Lille	500	490				10
Limoges	80	79				1
Lyon	480	455				25
Martinique	25	20	2	2		1
Montpellier //	340	296	20	8		16
Nancy-Metz	210		1			9
Nantes 🔒 💮	350	329	1			20
Nice	190	177	1	5		7
Orléans-Tours 7	310	294		6	N.	10
Paris	210			5		5
Poitiers	17 5			5		3
Reims	130					4
Rennes	2 30	190	22		2	16
Réunion	170	147	1	8		14
Rouen	220					10
Strasbourg	220	167	40		10	3
Toulouse	270		12	5		
Versailles	1250			20		35
total	8500	7904	133	144	14	305



Session 2014 : postes offerts à l'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs des écoles

40 postes sont offerts à l'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs des écoles de la session 2014

Les services exigés pour les recrutements réservés de l'enseignement public sont des services publics effectifs accomplis en qualité d'agent public non titulaire de l'État ou des établissements publics qui en dépendent. Les inscriptions aux recrutements réservés sont enregistrées à partir du mois d'octobre. Ce nombre de postes est réparti comme suit :

